

Logement partagé jeunes actifs

Une opportunité pour bien démarrer !



**Vous avez entre 16 et 29 ans
et vous êtes en apprentissage,
alternance, formation professionnelle qualifiante
ou en début de carrière (CDD ou CDI) ?**

www.doubs.fr



Qu'est-ce que le Logement partagé jeunes actifs ?

Un dispositif innovant, soutenu par le Département, l'ADDSEA et les bailleurs publics, qui propose des logements meublés en colocation adaptés aux jeunes actifs.

Objectif : **faciliter l'accès à un logement abordable et convivial**, pour vous accompagner dans votre parcours professionnel.



Pourquoi le choisir ?

- **Un loyer attractif : 255€ à 410€ par mois**, charges, assurance et électricité inclus.
- **Un cadre sécurisé** : bail de 6 mois renouvelable une fois, un accompagnement par un référent de proximité.
- **Une expérience partagée** : vivre avec d'autres jeunes actifs, partager, échanger, progresser ensemble.



Pour qui ?

Jeunes de 16-29 ans, en apprentissage, alternance, stage qualifiant ou premier emploi.



Où ?

Actuellement disponible :

- **Morteau**
- **Doubs/Pontarlier**

Intéressé(e) ? Contactez :

lpja@doubs.fr

